

LEDEVOIR

ACTUALITÉS

Travailleurs migrants: les employeurs dans la mire de Québec

A 3

SOCIÉTÉ

Un regain d'intérêt pour Karl Marx en ces temps de crise

A 5

CADRE
2

SUR LA ROUTE

Recyc-Québec arrive aux limites de ses débouchés pour les vieux pneus | B 5



PRISONS QUÉBÉCOISES

Les drones donnent des ailes à la contrebande

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Les livraisons illégales de paquets par drone dans les prisons du Québec ont augmenté de 170 % entre 2016 et 2017, indiquent des données inédites obtenues par *Le Devoir* auprès du ministre de la Sécurité publique (MSP).

Cette flambée de contrebande par les airs est particulièrement flagrante à la prison de Bordeaux à Montréal où, en 2017, quatre fois plus de livraisons ont été effectuées par drones comparativement à l'année précédente. Et les chiffres pour le début de 2018 confirment que la tendance est à la hausse partout au Québec.

« C'est un fléau, concède Mathieu La-

voie, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec. Les drones ont facilité l'introduction de substances interdites, mais également d'objets dangereux dans les prisons. Cela compromet la sécurité des établissements, comme celle des détenus et des employés. »

Entre 2016 et septembre dernier, 447 drones ont été observés au-dessus d'un des 19 centres de détention du Québec, selon les données les plus récentes du MSP obtenues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. De ce nombre, à peine 11, soit 2,5 %, ont été interceptés par les agents correctionnels. Par ailleurs, les deux tiers de ces aéronefs télécommandés ont effectué des livraisons de paquets.

Les établissements de détention de Montréal (Bordeaux) et de Rivière-des-Prairies, qui, en 2018, concentraient plus du tiers de la population carcérale du Québec, sont les plus « visités » par les drones, révèlent les registres d'observation de la Direction de la sécurité du ministère. Mais les prisons de Hull, Laval, Québec, Percé, Sorel, Sherbrooke et Trois-Rivières ne sont pas épargnées par ce nouveau canal de contrebande, qui passe par les airs pour faire entrer tabac, drogue et cellulaires à l'intérieur des prisons, mais également des outils, comme des tournevis, des lames

VOIR PAGE A 2 : DRONES

France Quel avenir pour les gilets jaunes ?



Est-ce en raison de l'approche de Noël, de la fatigue après cinq semaines de mobilisation, de l'attentat de Strasbourg ou des concessions du président français, Emmanuel Macron ? Toujours est-il que la mobilisation des gilets jaunes de ce week-end a marqué un net recul comparativement aux événements précédents. Un état des lieux signé par notre correspondant à Paris, Christian Rioux. À lire en page B 1.

ABDUL ABEISSA AGENCE FRANCE-PRESSE

INDEX

Avis légaux..... B2
Culture.....B7
Décès.....B4
Éditorial.....A6
Grille TV.....B7
Idées.....A7
Météo.....B6
Monde.....B1
Mots croisés.....B6
Religion.....B6
Société.....A5
Sports.....B6
Sudoku.....B6
Sur la route.....B5

THÉÂTRE

Kanata, à l'assaut de Paris

Les comédiens du Théâtre du Soleil dirigés par Robert Lepage dans *Kanata* ont reçu leurs premiers applaudissements à Paris cette fin de semaine en offrant un spectacle éparpillé et prudent, qui ne risque ni de faire taire ses détracteurs ni d'enthousiasmer les autres. Critique et débat.

PHILIPPE COUTURE
COLLABORATEUR
À PARIS
LE DEVOIR

Une jeune prostituée mohawk tente tant bien que mal d'échapper à un destin toxique dans les rues du quartier Downtown East Side de Vancouver. À deux pas de là, une artiste française trouve enfin l'inspiration au contact de cette communauté écorchée.

Joués par des acteurs d'origine iranienne ou française plutôt que par des artistes des Premières Nations, les personnages autochtones imaginés par Robert Lepage et Michel Nadeau ont finalement pris forme sur la scène mythique de la Cartoucherie, à Paris.

Après les débats estivaux sur l'appropriation culturelle et l'invisibilisation des artistes autochtones, le spectacle qui avait d'abord été annulé a été remis sur les rails par Ariane Mnouchkine, enthousiaste à



Dominique Jambert et Martial Jacques, lors de répétitions en novembre
MICHÈLE LAURENT

VOIR PAGE A 2 : KANATA



7 178313 04349 1

À peine 2,5 % des colis sont saisis

DRONES

SUITE DE LA PAGE A 1

de scie, des pics, des pinces ou des rivets, résumant les documents obtenus.

Sur les quelque 300 livraisons effectuées par les airs depuis 2016, près d'un tiers semble s'être rendu à destination à l'intérieur des prisons sans encombre, alors que les autres tentatives d'introduction se sont soldées par une interception du paquet, soit totale ou partielle.

« C'est très complexe à saisir, surtout lorsqu'on ne dispose pas d'outil de détection pour voir arriver les drones », assure M. Lavoie, qui parle de « pointe de l'iceberg » pour qualifier les articles saisis déclarés dans les registres du ministère. « Les délais d'intervention [après avoir relevé la présence d'un aéronef télécommandé] ne jouent pas en notre faveur. »

Qui plus est, les drones permettent aujourd'hui de transporter des colis plus gros et dans lesquels les complices des prisonniers placent des substances empaquetées sous cellophane, dans un format idoine baptisé « plug », pour être rapidement dissimulé dans « un orifice corporel », précise le gardien de prison. Ce type de « produits » permet l'introduction de stupéfiants ou médicaments à l'intérieur des prisons en déjouant les fouilles éventuelles.

Technologie à mettre en place

Au ministère de la Sécurité publique, on se dit « très préoccupés par ce phénomène grandissant » des livraisons par drones, mais en même temps actifs pour l'enrayer, a indiqué en entrevue au *Devoir* Chantal Robert de la Direction générale des services correctionnels. « Nous avons ciblé une technologie efficace que nous sommes en train d'acquérir », dit-elle sans plus de détails, « pour des raisons de sécurité ». Le MSP assure que cette technologie va lui permettre de voir venir d'avance les drones dans son périmètre de sécurité pour faciliter les interventions.

« Nous devons le faire en répondant à des impératifs de sécurité de la population autour de nos prisons, mais aussi de notre clientèle et de notre personnel », dit-elle, en rappelant qu'un drone qui tombe du ciel peut causer des « dommages collatéraux » que cette technologie permet d'éviter.

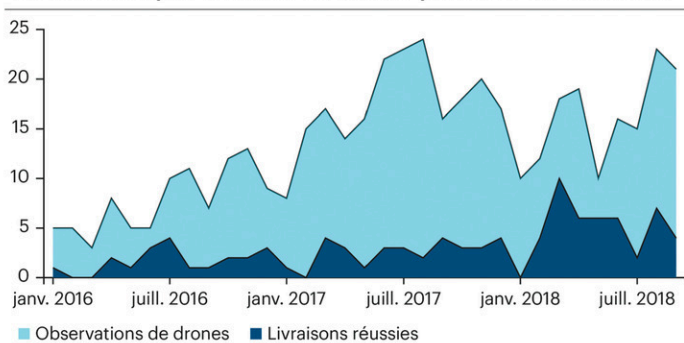
Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, deux systèmes différents de détection des drones ont été testés dans les derniers mois dans deux centres de détention de la province. Sans quantifier les effets sur le taux d'articles saisis, le ministère assure que cela « donne des résultats intéressants ».

Pour M^{me} Robert, la contrebande en milieu de détention n'est pas chose nouvelle. Ce sont les canaux de livraison qui

15\$

Prix d'une cigarette à l'intérieur d'une prison québécoise

Livraisons par drones dans les prisons du Québec



Données Ministère de la Sécurité publique | Infographie Le Devoir

Des drones qui comblent des besoins variés

Si le tabac, les cellulaires et les stupéfiants arrivent au sommet de la liste des produits les plus transportés par drones à l'intérieur des prisons, les registres du ministère exposent aussi d'autres besoins variés, comme les chargeurs de cellulaire et les fils de branchement (84) qui se retrouvent souvent dans les paquets saisis, pas très loin des outils (36) — dont des lames de scie, des cliquets (*ratchets*), des tournevis... —, du papier à rouler (33), des cartes SIM (26), des briquets (21) et de la colle (21).

Dans une moindre mesure, par les airs, les contrebandiers ont cherché, entre 2016 et 2018, à faire entrer dans les prisons des stéroïdes, une fiole « contenant possiblement de la testostérone », trois balances, un disque dur externe, une montre intelligente, deux lampes de lecture, des « épices », des cigares et des timbres de nicotine.

changent, canaux en fonction desquels il faut sans cesse s'adapter, dit-elle.

« Les produits de contrebande créent un grand nombre de problèmes à l'intérieur d'une prison, ajoute M. Lavoie. Cela engendre des tensions, des dettes, des règlements de compte, de la violence avec laquelle les gardiens doivent composer quotidiennement. » Il précise qu'une cigarette, légale hors des murs, peut être vendue 15 \$ derrière les portes du pénitencier où elle demeure interdite. Même chose pour les drogues, qui ouvrent ainsi la porte à des commerces rentables que les détenus ne veulent pas voir disparaître.

Avec Simon Poirier

III AFFAIRE HUAWEI

Ottawa obtient l'accès au second Canadien détenu en Chine

LA PRESSE CANADIENNE

Après plusieurs jours d'efforts, Ottawa a finalement obtenu l'accès consulaire à Michael Spavor, l'un des deux Canadiens arrêtés en Chine dans un geste qui a toutes les apparences de représailles politiques.

Un communiqué d'Affaires mondiales Canada indique que l'ambassadeur canadien en Chine, John McCallum, a pu rencontrer M. Spavor dimanche et que les autorités consulaires continueront de lui offrir leur soutien, sans fournir plus de détails. M. McCallum a pu rencontrer l'autre Canadien détenu, l'ex-diplomate Michael Kovrig, vendredi.

Les deux hommes ont été placés en détention quelques jours après l'arrestation à Vancouver de la directrice financière de Huawei à la demande des États-Unis, qui espèrent la voir extradée.

Les procureurs américains veulent traduire Meng Wanzhou en justice pour avoir tenté de contourner les sanctions commerciales imposées à l'Iran. M^{me} Meng est la numéro deux du géant chinois des télécommunications Huawei, fondé par son propre père.

Pour Ferry de Kerckhove, qui a lui-même servi comme ambassadeur du Canada auprès du Pakistan, de l'Indonésie et de l'Égypte, il est question d'une mesure de rétorsion, bien que les deux hommes soient officiellement soupçonnés d'avoir participé à des activités mettant en danger la « sécurité nationale ».

En tant que diplomate en congé sans solde, Michael Kovrig constituait le « candidat parfait » puisqu'il travaille pour l'International Crisis Group, un groupe de réflexion spécialisé dans les affaires mondiales qui n'est pas légalement reconnu en Chine.

« Les Chinois ont trouvé l'occasion merveilleuse de tout à coup déclarer que ce que faisait M. Michael Kovrig était illégal », explique M. Kerckhove.

Quant à Michael Spavor, l'homme d'affaires profitait de ses contacts avec Pyongyang pour faciliter les échanges avec la Corée du Nord. Or, la Chine garde sa mainmise sur les relations entre la Corée du Nord et l'Occident, souligne Ferry de Kerckhove.

M. de Kerckhove, qui enseigne maintenant à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa, ne se fait pas trop de souci pour leur sort. « Je ne pense pas que les Chinois aient le moindre intérêt à les maltraiter, sachant pertinemment bien qu'au bout d'un certain temps, les deux personnes devront être libérées d'une manière ou d'une autre. À ce moment-là, on ne voudrait surtout pas qu'il y ait des tas de rumeurs voulant que les Chinois aient maltraité des citoyens canadiens », fait-il valoir.

PAGE A 6: LE CHOC DES PRINCIPES. UN ÉDITORIAL DE MANON CORNELIER

Un spectacle éparpillé et prudent

KANATA

SUITE DE LA PAGE A 1

l'idée de raconter un pan de la réalité autochtone à son public du Théâtre du Soleil, inscrivant aussi ces premières représentations parisiennes dans la programmation du Festival d'automne. *Kanata* existe bel et bien, pour le meilleur et pour le pire : ni vraiment offensant ni particulièrement inspiré, il continuera vraisemblablement à alimenter la chronique.

Au fil d'une intrigue morcelée qui croise les vies de la faune de la rue Hastings à celle d'une restauratrice d'œuvres d'art et d'un policier apprenti acteur (entre autres), la pièce, rebaptisée *Kanata. Episode 1: La controverse*, fait de l'affaire Robert Pickton et du drame des femmes autochtones disparues et assassinées ses principaux pivots dramatiques, avant d'y greffer des considérations sur l'art et l'appropriation culturelle, jouant une partie du débat qui a fait rage cet été au sujet des spectacles *SLÄV* et *Kanata*.

Une matière explosive permettant de flirter avec des décennies d'acculturation des Premières Nations. Lepage tente notamment de révéler la prise de parole féminine et de créer un espace d'émotion libérateur. Malgré le réalisme de l'ensemble, le spectacle cherche

aussi, par un sens de l'image et des références assumées à l'art pictural autochtone, à toucher un langage visuel onirique. Or, on a beau voir et comprendre les intentions, ce spectacle se disperse tant qu'il nous donne l'impression d'être constamment en superficie de ses intrigues et de ses personnages, n'évitant pas quelques clichés.

S'approprié ou non

Cela est-il dû au processus de création presque dénué de soutien dramaturgique autochtone ? Posons donc tout de suite cette question qui tue. Puisqu'il est joué par les acteurs du Théâtre du Soleil, une troupe multiculturelle unique en son genre, mais dans laquelle on ne trouve aucun artiste autochtone du Canada, *Kanata* fait-il acte d'appropriation culturelle ? Sa représentation des Premières Nations est-elle tronquée, problématique, lacunaire ? Disons qu'elle semble à première vue réaliste et évite la plupart du temps la folklorisation, mais qu'elle est dénuée de profondeur et de véritable perspective historique.

C'est du moins l'analyse qu'en font la cinéaste abénakise Kim Obomsawin et l'écrivaine innue Maya Cousineau Mollen, rencontrées à la sortie du spectacle. « Nous comprenons que le Théâtre du Soleil est une troupe permanente et le fait qu'aucun acteur autochtone n'ait été embauché n'est pas en soi

catastrophique, analyse Kim Obomsawin. Mais je demeure persuadée qu'un co-metteur en scène autochtone aurait contribué à bonifier les personnages, qui sont plutôt inconsistants. Ce que j'ai vu à la Cartoucherie confirme les craintes de la communauté autochtone. Nous impliquer aurait vraiment pu faire de cette pièce une œuvre meilleure. Je n'y ai pas non plus vu, par exemple, de discours critique sur la responsabilité collective devant le sort des femmes autochtones assassinées. Tout reste au premier degré. »

Le spectacle tente pourtant d'affirmer, en déliant un fil narratif jusqu'au drame des pensionnats autochtones, les liens manifestes entre l'oppression systématique du passé et celle qui perdure insidieusement aujourd'hui. « Mais force est de constater que la pièce ne fait que flirter avec cette idée sans l'approfondir », lance l'écrivaine innue Maya Cousineau Mollen, qui soulève aussi des questions sur la représentation de la violence. « Je ne recommanderais pas le spectacle à des familles autochtones touchées par le drame des femmes assassinées, car il présente [cette réalité] de façon trop graphique et je me demande vraiment à quoi sert dramatiquement cette violence. Elle pourrait avoir un effet dévastateur à Vancouver auprès d'un public qui connaît cette réalité intimement. »

Jusqu'ou aller dans la représentation de la violence ? Voilà une question théâtrale millénaire à laquelle nous ne trouverons pas de réponse aujourd'hui, mais qui prend un sens particulier dans le contexte autochtone actuel.

Du Lepage sans remous

Dans une mise en scène fragmentée qui fait basculer constamment l'espace-temps, Robert Lepage se montre fidèle à sa dramaturgie habituelle, cinématographique dans sa manière de calquer les processus du montage et d'enchaîner les effets de transition et de rupture en multipliant les changements de décor. Or, ici, cette mécanique ne revêt pas de signification profonde ni ne s'ancre dans une quelconque vérité englobante : on a connu des dispositifs lepagiens plus aptes à transcender les intrigues et les dialogues parfois trop linéaires ou trop badins du créateur. La mise en scène est bien sage, en somme, pour un propos dans l'ensemble diffus.

Reste un savoir-faire certain, que les admirateurs de Lepage, présents en grand nombre le soir de la première, n'ont pas manqué d'applaudir. De la comédienne Sophie Faucher, citée par de nombreux médias montréalais, jusqu'à de nombreux artistes québécois ayant fait le voyage jusqu'à Paris, certains sont venus applaudir également le triomphe de la liberté de création. La critique parisienne, encore discrète au moment de mettre cet article sous presse, a pour l'instant laissé place aux commentaires élogieux du *Figaro*, qui y a vu un spectacle « magistral et sombre ».



Robert Lepage

Lepage tente notamment de révéler la prise de parole féminine et de créer un espace d'émotion libérateur

LOTTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2018-12-15

649 11 12 22 07 36 46 47 compl.

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 44524647-10

Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$

Quebec 49 06 12 17 40 18 21 26 compl.

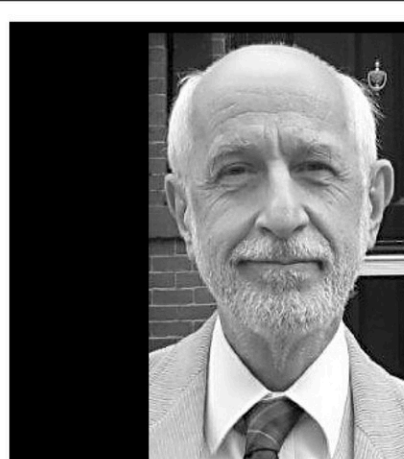
Extra 1507857

Résultats des tirages du : 2018-12-14

LOTTO MAX Résultats complets sur lotoquebec.com

Prochain gros lot (approx.) : 60 000 000 \$ + MAXMILLIONS 50 lots de 1 million \$ (approx.) 3898198

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

S'enfoncer

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Avec l'approche de Noël, le nouveau ministre du Travail, Jean Boulet, annonce que « le nouveau gouvernement du Québec » va investir — d'ici 2023 — près de 1,5 milliard de dollars « pour venir en aide aux personnes avec une contrainte sévère à l'emploi et pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion ». Le ministre s'en est félicité par voie de communiqué.

Cette avancée supposée reprend exactement ce que le précédent gouvernement avait déjà annoncé il y a un an. À comparer le règlement des libéraux, publié le 11 juillet, avec celui des caquistes, adopté le 5 décembre, on est en effet frappé par les similitudes. Ou plutôt, pour dire juste, par le caractère identique des deux énoncés, article par article, ligne à ligne, virgule à virgule, point par point. En un mot, du mot à mot.

En matière de lutte contre la pauvreté, ce « nouveau gouvernement » fait donc sienne la position de ses prédécesseurs et expédie un communiqué, sans les nommer, pour s'en vanter. On repassera pour le prétendu élan de changement.

En entrevue au Journal de Montréal, le premier ministre François Legault explique sans ciller qu'il veut « éviter ce qui se passe en France » avec les « gilets jaunes ». Quand on y regarde de près, il est vrai que la situation sur le fond n'est pas si différente : là-bas comme ici, les avantages fiscaux consentis aux plus puissants sont maintenus et étendus tandis qu'on traque les excès supposés des dépossédés.

Une personne incapable d'occuper un emploi pour des raisons jugées « sévères » touche aujourd'hui 1035 \$ par mois. À compter du 1^{er} janvier 2019, elle recevra 72 \$ de plus mensuellement, ce qui lui donnera désormais, pour survivre, l'équivalent de 276,75 \$ par semaine, mais à condition que ses malheurs soient éprouvés depuis soixante-six mois au cours des soixante-douze derniers. Pour parvenir à se loger, se nourrir et se vêtir avec si peu, cela force bien entendu à beaucoup de créativité.

Grâce à cette mesure libérale calquée par la CAQ, 84 000 Québécois parmi les 310 000 les plus pauvres vont, d'ici cinq ans, continuer de se river le nez au seuil de la pauvreté. Ces citoyens devraient en effet toucher d'ici là, à coups de 72 \$ chaque mois, l'équivalent de 18 000 \$ par année, soit l'équivalent de la mesure minimale du panier de consommation (MPC).

À moins de croire en l'aveuglement d'un millionnaire décomplexé capable, sans rougir, de donner des leçons sur l'art de se nourrir à très bas prix, il appert que ce règlement libéral que vient de faire sien la CAQ maintient dans une très grande pauvreté 226 000 citoyens parmi les plus pauvres. Ceux-là ne toucheront que 10 \$ de plus par mois jusqu'en 2021, ce qui portera leurs revenus à 55 % du seuil pourtant jugé minimal. Cela sans parler des autres de ces 800 000 Québécois qui ont un revenu inférieur au seuil de la pauvreté et pour qui les conditions ne s'améliorent pas vraiment.

Ce n'est donc pas une politique qui invite à la rupture avec le cercle vicieux de la pauvreté qui est adoptée, mais la poursuite de visées qui se refusent à tout examen critique des raisons de la déposssession de la population.

En entrevue au Journal de Montréal, le premier ministre François Legault explique sans ciller qu'il veut « éviter ce qui se passe en France » avec les « gilets jaunes ». Quand on y regarde de près, il est vrai que la situation sur le fond n'est pas si différente : là-bas comme ici, les avantages fiscaux consentis aux plus puissants sont maintenus et étendus tandis qu'on traque les excès supposés des dépossédés que sont les pauvres, les travailleurs sans grande formation, les subalternes, les immigrants, les laissés pour compte.

Pour éviter « un clash social », selon les mots de François Legault, il suffit de voir à réduire les taxes et de mener une guerre à l'impôt. « On est les plus taxés en Amérique du Nord », répète-t-il. À guerroyer sur ce seul front, il laisse de côté les revendications salariales, la défense des conditions d'emploi et n'envisage pas, comme de raison, de lever même le petit doigt au sujet de la répartition des revenus entre salaires et profits. Pendant que l'État se voue ainsi à s'amputer de ses moyens, la dégradation générale des services et des infrastructures publiques se poursuit.

Dans ce même entretien, François Legault résumait la colère des gilets jaunes en France à un ras-le-bol des régions qui, bien qu'elles trouvent l'environnement fort joli, ne supportent pas d'être taxées en matière de transport faute de pouvoir compter sur autre chose que leurs voitures. Si tout se résumait à cela, il faudrait en toute logique penser à vite développer des réseaux de transport en commun sur l'ensemble du territoire. Or, François Legault montre encore moins de volonté en ce sens que le président Macron. Il dit même, dans cette entrevue au Journal, vouloir se concentrer sur les seules « grandes villes qui ont des projets de transport en commun », comme à Québec, Montréal et Gatineau, tout en soulignant qu'il n'a pas du tout l'intention de taxer les véhicules les plus polluants. À Montréal, où le réseau de métro tarde à se développer depuis cinquante ans, le premier ministre s'est déjà prononcé contre l'intention de rattraper ce temps perdu. En permettant à nouveau d'outrager le parc national du Mont-Tremblant en s'y rendant à motoneige, M. Legault espère-t-il le faire oublier?

Il y a bien sûr toutes sortes de façons de réagir devant la menace d'un fractionnement social. Ainsi, en Égypte, la vente de gilets jaunes est désormais surveillée par la police. En Turquie, les éditoriaux des journaux proches du pouvoir ne cessent de menacer ceux qui seraient tentés d'éclairer les trous noirs créés par les financiers pour qui l'ordre du jour est voué au seul bonheur des multinationales. Il est par ailleurs possible, comme on le voit au Québec, de se fermer les yeux et de clamer que tout progresse sur la bonne voie.



Pour pouvoir engager des travailleurs étrangers temporaires, les entreprises doivent soumettre à Ottawa une étude montrant qu'elles ne peuvent pas trouver de travailleurs locaux et qu'elles ne privent pas les chômeurs canadiens d'occasions d'emploi. Dans le jargon, on appelle cela une « étude d'impact sur le marché du travail ».

GUILLAUME LEVASSEUR
LE DEVOIR

III TRAVAILLEURS TEMPORAIRES

Les employeurs dans la mire du gouvernement

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail pourra enquêter si elle soupçonne qu'un travailleur est maltraité

ISABELLE PORTER
À QUÉBEC
LE DEVOIR

En plus de régir les agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires (TET), le gouvernement Legault entend cibler les employeurs afin d'éviter des abus, a fait savoir le ministre du Travail, Jean Boulet, cette semaine.

« Je ne veux plus qu'il y en ait, des cas d'abus. On a besoin de ces personnes-là pour répondre à nos besoins. Il faut les accueillir de façon civique et respectueuse », a déclaré le ministre Boulet.

Le Devoir révélait récemment que des travailleurs temporaires venus combler des besoins de main-d'œuvre étaient victimes d'abus ou de négligence dans diverses régions du Québec.

Pour corriger le problème, le gouvernement Legault a décidé de recourir à la Loi sur les normes du travail, qui avait déjà été modifiée l'an dernier, pour mieux encadrer la situation des travailleurs temporaires. Or, les changements n'étaient pas effectifs, faute de règlement pour les appliquer.

Le lendemain de la publication du reportage du Devoir, le ministre Jean Boulet a annoncé qu'il présenterait un projet de règlement en janvier afin de mieux encadrer les agences qui font venir ces travailleurs au pays.

Rappelons que pour engager des travailleurs temporaires, les entreprises paient des agences ou des consultants en immigration qui les recrutent ces employés à l'étranger et les font venir au Québec.

Invitée à réagir, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante s'est montrée peu enthousiaste à cette perspective

13 000

C'est le nombre moyen de travailleurs temporaires accueillis par le Québec depuis 2012.

Non seulement ces agences vont-elles devoir obtenir un permis de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour exercer, mais elles vont devoir offrir un encadrement « de façon à ce que [les travailleurs temporaires] s'intègrent bien », a insisté le ministre Boulet. Elles auront aussi « l'obligation » au « moment du recrutement » de leur « donner des documents d'information concernant les droits des travailleurs ».

Enfin, elles devront s'assurer que les travailleurs « comprennent bien » ces droits, poursuit-il. Les travailleurs temporaires sont normalement protégés par toutes les lois québécoises s'appliquant aux travailleurs, comme la Loi sur les normes du travail et la CNESST. Toutefois, la majorité d'entre eux ne parlent ni anglais ni français et ignorent l'existence même de ces protections.

Miser sur la prévention

L'encadrement ne se limitera toutefois pas aux agences. Le ministre du Travail souhaite aller un peu plus loin en ciblant aussi les entreprises qui embauchent des travailleurs temporaires. « Je pense qu'il va falloir bien définir les obligations que les entreprises clientes auront à assumer », a-t-il expliqué en entrevue au Devoir.

La Commission « peut faire enquête et si elle a des motifs de croire qu'un travailleur temporaire a été victime d'une atteinte à un droit », et ce, même s'il n'y a pas de plainte, souligne-t-il.

Invitée à réagir, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante s'est montrée peu enthousiaste à cette perspective. « Ce qui me dérange un peu dans le débat, c'est qu'on part de cas condamnables et on en fait des généralités », fait valoir sa présidente, Martine Hébert.

Au lieu d'imposer des obligations aux entreprises, M^{me} Hébert préconise

une prise en charge plus active des organismes communautaires. « Un des facteurs de réussite », dit-elle, « ça va être d'impliquer des groupes spécialisés là-dedans, des groupes communautaires ». « L'accompagnement, ce n'est pas juste au niveau des employeurs », dit-elle en ajoutant qu'il faut « travailler plutôt en amont, plutôt en prévention, en intégration ».

Le fédéral dépassé par la demande

Les révélations sur la vulnérabilité des travailleurs temporaires surviennent alors que le secteur privé presse les gouvernements de faciliter l'accès à ce programme, qui relève du gouvernement fédéral.

Pour pouvoir engager des TET, les entreprises doivent soumettre à Ottawa une étude montrant qu'elles ne peuvent pas trouver de travailleurs locaux et qu'elles ne privent pas les chômeurs canadiens d'occasions d'emploi. Dans le jargon, on appelle cela une « étude d'impact sur le marché du travail » (EIMT).

Or, selon M^{me} Hébert, le processus est beaucoup trop lourd. Une opinion partagée par le gouvernement de la CAQ, qui en a même fait une priorité gouvernementale et veut négocier dans ce but avec le gouvernement Trudeau.

Pendant ce temps, le ministère responsable du programme à Ottawa est complètement débordé. « Les délais de traitement habituels des EIMT sont plus longs », convient-on chez Emploi et Développement social Canada en soulignant que le programme connaît une augmentation du nombre de demandes « partout au Canada ».

« Le ministère a embauché de nouveaux agents de traitement et anticipe l'embauche de plus d'une trentaine d'agents d'ici la fin de l'année 2018 afin de traiter les volumes inhabituels de demandes », a-t-on signalé par courriel.

Depuis 2012, le Québec accueille en moyenne 13 000 travailleurs temporaires par an, dont la majorité sont des travailleurs agricoles et des aides domestiques. Sur le terrain, plusieurs signaux laissent croire depuis quelques mois que le nombre de TET des autres secteurs de l'industrie a augmenté de façon importante en 2018, mais ces données ne sont pas encore disponibles.

LIRE EN PAGE A 6 : À LA MERCI DES EMPLOYEURS, UN ÉDITORIAL DE ROBERT DUTRISAC

EN BREF

Élections partielles à Montréal

Caroline Bourgeois sera la nouvelle mairesse de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. La candidate de Projet Montréal-Équipe Valérie Plante a été élue avec près de 48 % des voix, dimanche. Les électeurs étaient appelés aux urnes pour remplacer la mairesse démissionnaire, Chantal Rouleau, devenue ministre dans le gouvernement de François Legault. M^{me} Bourgeois affrontait Manuel Guedes, d'Ensemble Montréal, et Marius Minier, candidat indépendant. Un autre scrutin s'est tenu dans le district de Saint-Michel, dans Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Josué Corvil, d'Ensemble Montréal, y a remporté le poste de conseiller avec plus de 40 % des voix.

Le Devoir

Menace de mises à pied à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau

Une centaine de manifestants étaient attendus dimanche matin à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, à Montréal, en soutien aux 93 travailleurs menacés de perdre leur emploi s'ils ne consentent pas au retranchement d'un tiers de leur salaire. Josée Dubois, présidente de la section locale de l'Union des cols blancs d'Aéroports de Montréal, précise que l'employeur menace d'avoir recours à de la sous-traitance pour remplacer 93 préposés à l'accueil, agents d'administration et agents de sécurité.

La Presse canadienne

Pierre Moreau dit renoncer à la course à la direction du PLQ

Pierre Moreau renonce à la direction du Parti libéral du Québec. Au cours d'une entrevue diffusée dimanche sur les ondes de Radio-Canada, l'ancien ministre libéral a annoncé qu'il ne se présentera pas à la prochaine course à la direction du PLQ. Il a aussi annoncé la nouvelle sur son compte Twitter. « Les résultats de l'élection du 1^{er} octobre ont été pour moi l'occasion de faire le point sur ma carrière politique. Aujourd'hui, j'annonce que je me retire de la vie politique active, et que je ne solliciterai pas votre appui en vue de la prochaine course à la direction du #PLQ », a-t-il écrit. Selon lui, le prochain chef devra « incarner [la] génération montante », celle des 30-40 ans. Même s'il ne sera pas candidat, il n'a pas l'intention d'abandonner la politique pour autant.

La Presse canadienne

MIGRANTS

Trudeau accuse les conservateurs de faire de la « désinformation »

TERESA WRIGHT
À OTTAWA
LA PRESSE CANADIENNE

S'inquiétant des « dangers du populisme », le premier ministre Justin Trudeau estime que l'utilisation de l'immigration comme sujet de division en politique met l'avenir du Canada en danger.

Lors d'une entrevue de fin d'année avec La Presse canadienne, M. Trudeau a dit croire qu'il existe un large consensus au Canada selon lequel l'immigration est positive pour le pays, contrairement à d'autres endroits dans le monde.

Cette déclaration du chef libéral suggère qu'il utilisera ce thème pour la campagne électorale de l'année prochaine.

M. Trudeau juge que les conservateurs ont « délibérément et sciemment propagé des faussetés », notamment sur le Pacte mondial pour les migrations « pour des gains politiques à court terme et attiser une anxiété sur l'immigration ».

Ouvert aux débats

Le premier ministre affirme qu'il est ouvert à tenir des débats et des discussions sur l'immigration, tant qu'ils s'axent autour d'enjeux pertinents, comme le nombre d'immigrants à accueillir au Canada chaque année ou l'intégration des nouveaux arrivants au pays.

Mais selon lui, la « campagne de peur et la désinformation » effectuées par les conservateurs sont « dangereuses », surtout entourant un sujet si important pour le Canada, dit-il.

L'attaché de presse du chef conservateur Andrew Scheer, Brock Harrison, a déclaré que les commentaires de M. Trudeau démontrent qu'il n'est pas à l'écoute des préoccupations des Canadiens.

« Il a recours à des attaques personnelles et à des arguments bidon chaque fois qu'il est critiqué pour cela, a-t-il déploré. Les conservateurs continueront

de lui demander des comptes sur les longs délais dans le traitement et les milliards de dollars en coûts supplémentaires causés par son échec quant à la sécurisation de la frontière. »

La semaine dernière, le Canada s'est joint à 164 pays pour signer le Pacte mondial des Nations unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Il s'agit du premier accord à grande échelle couvrant toutes les dimensions de la migration internationale, et il vise à améliorer la coopération.

Mais l'entente a suscité des manifestations, surtout dans l'est de l'Europe, où un certain nombre de groupes d'extrême droite et de partis politiques ont utilisé le pacte pour attiser les inquiétudes du public par rapport à l'augmentation historique du nombre de migrants et de personnes déplacées fuyant les guerres, les persécutions et les violences dans leur pays d'origine.

M. Scheer s'est vivement opposé au pacte étant donné qu'il permettrait selon lui à des entités étrangères d'influencer le système d'immigration du Canada — des arguments qui ont été rejetés par de nombreux experts en droit de l'immigration.

Les conservateurs ont également critiqué à répétition les libéraux sur l'afflux des demandeurs d'asile, qui sont entrés au Canada « irrégulièrement », loin des points d'entrée officiels, au cours des deux dernières années.

Cette affaire a provoqué des conflits avec les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, François Legault et Doug Ford, qui souhaitent chacun qu'Ottawa investisse au moins 200 millions pour couvrir les coûts que les deux provinces ont déboursés pour héberger et fournir des services aux demandeurs d'asile.

Ils estiment que le gouvernement fédéral est trop lent pour évaluer les demandes d'asile. Plus de 38 000 migrants sont entrés de façon irrégulière au Ca-

nada depuis le début de l'année 2017.

Justin Trudeau pourrait faire face à un défi de taille si la migration s'avère être un enjeu de l'élection.

Un sondage de l'Institut Angus Reid réalisé cet automne a révélé que les libéraux étaient vulnérables quant à cette question. Shachi Kurl, directrice principale de l'Institut Angus Reid, avait déclaré à La Presse canadienne à l'époque que les préoccupations sur la frontière résonnaient dans tout le spectre politique chaque fois que les conservateurs soulevaient la question.

M. Trudeau compte répondre aux craintes grandissantes des Canadiens en soulignant que le pays a un système d'immigration solide, qui garantit que les nouveaux demandeurs d'asile ne posent aucun risque pour la sécurité.

« C'est une approche consciencieuse [des conservateurs] pour tenter d'effrayer les gens. Et comme nous avons dit, c'est toujours plus facile d'essayer de faire peur aux gens que de calmer leurs craintes dans un moment d'anxiété. »

La rhétorique anti-immigration aide certains partis politiques, a reconnu le premier ministre, citant l'exemple de l'Europe de l'Est et des États-Unis. Et ces opinions ont gagné en popularité au Canada, a-t-il avoué, ajoutant qu'il s'agissait d'un sujet « qui, à [son] avis, nous oblige à être plus vigilants ».

Pas d'élections anticipées

Le premier ministre Justin Trudeau a assuré qu'il n'y aurait pas de déclenchement anticipé des élections en 2019.

Lors de l'entrevue, M. Trudeau a dit être heureux d'éliminer la possibilité d'un scrutin hâtif, ce qui signifie que les Canadiens peuvent s'attendre à être appelés aux urnes le 21 octobre.

Cette déclaration devrait mettre fin aux bruits de coulisses selon lesquels les libéraux au pouvoir envisageraient des élections printanières.

Les conservateurs continueront de lui [Justin Trudeau] demander des comptes sur les longs délais dans le traitement et les milliards de dollars en coûts supplémentaires causés par son échec à sécuriser la frontière

BROCK HARRISON



LE CALENDRIER DE L'AVEC

17 décembre : démarginalisation

Jusqu'à Noël, découvrez chaque jour un mot qui résume l'actualité de l'année et capte l'esprit du temps.

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Le mot pourrait être imprimé en lettres colorées sur un t-shirt. Pourquoi pas ! En octobre dernier, la formation poli-

CALENDRIER
DE L'AVEC

tique de gauche Québec solidaire (QS) est un peu plus entrée en phase de démarginalisation en réussissant à faire élire sept députés de plus que lors du scrutin précédent. La percée a été qualifiée d'historique — forcément, pour un jeune parti —, d'autant plus qu'elle s'est accompagnée d'une victoire spectaculaire dans la circonscription de Rosemont : l'ex-journaliste Vincent Marissal y a délogé le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée, dont la formation

a récolté son pire résultat depuis 1976.

Même si six membres de sa nouvelle députation sont toujours ancrés au cœur de Montréal, Québec solidaire a réussi le tour de force de décentraliser cette année son influence en peignant ses couleurs sur deux coins de Québec, mais aussi à Sherbrooke et en Abitibi-Témiscamingue. L'étrangeté en provenance du Plateau s'étend à l'échelle de la nation et cette transformation ne pouvait qu'être remarquée.

Avec ce nouveau vent dans ses voiles, QS souhaite désormais ne plus avoir l'air « trop extraterrestre », pour reprendre les mots d'une de ses députées. Un vœu en voie de se réaliser puisque les extraterrestres, en sortant de la marge, seront condamnés, comme d'autres avant eux, à se normaliser.

Pour les Fêtes, offrez
Le Devoir en cadeau.



OFFREZ À VOS PROCHES
LE CADEAU PARFAIT POUR
ALIMENTER VOS DISCUSSIONS
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

À PARTIR D'AUSSI PEU QUE 41,57\$
POUR UN ABONNEMENT À NOTRE
ÉDITION PAPIER DU SAMEDI.

VISITEZ LE
WWW.LEDEVOIR.COM/PROMONOEL
1 800 463-7559

Parlez-vous Marx ?

Temps de crise et contestations populaires suscitent un regain d'intérêt pour l'analyse marxiste

SYLVIE ST-JACQUES
COLLABORATRICE
LE DEVOIR

Des écrits engagés de l'intellectuelle belge Chantal Mouffe sur les revendications de la classe ouvrière incarnées par les gilets jaunes aux articulations artistiques inspirées du *Capital*, la pensée de Karl Marx est plus que jamais convoquée pour comprendre notre époque, riche en bouleversements, où les questions de privilèges et de lutte des classes tiennent le haut du pavé.

Au même moment, le spectre du totalitarisme de certains régimes dictatoriaux a cessé de hanter les corridors des universités du monde occidental. Enfin, du moins dans le monde des humanités. Pour bien des nouveaux lecteurs de Marx, l'ampleur des inégalités sociales créées par le monde capitaliste est plus brutale que le souvenir du Rideau de fer.

Pourquoi lire Marx aujourd'hui ?

« Aux yeux de bien des gens de ma génération, le capitalisme est porteur d'une violence extrême. À mon avis, les mouvements qui sont nés après la crise financière de 2008, dans l'esprit d'Occupy, ont fait naître une nouvelle conscience. Nous, on arrive à l'âge adulte en voyant à quel point le système est fondé sur l'exploitation, l'expropriation. Nous constatons la dégradation de l'environnement, l'accumulation des uns par la dépossession des autres, comment des gens s'enrichissent aux dépens des autres », déclare Fifi G., chercheuse universitaire qui s'intéresse à l'expropriation des terres en Éthiopie.

Pour cette jeune Torontoise, qui s'est même fait imprimer une affiche de Marx qu'elle a apposée à un mur de sa chambre, certaines idées propres au marxisme proposent des solutions intéressantes pour envisager l'avenir autrement que dans une perspective de néolibéralisme autoritaire.

« Je m'intéresse aussi au féminisme marxiste, pour aborder le rôle et la valeur du travail des femmes. Les débats autour de Marx sont encore valides aujourd'hui. C'est inspirant. »

Revu et réinterprété pour envisager les modes de production, dans un monde de géants technologiques comme Facebook ou Amazon, Marx semble plus que jamais d'actualité, avec l'idée de tension entre le prolétariat et la bourgeoisie, et une nouvelle attention sur la construction des privilèges. On pense aux gilets jaunes, bien sûr, mais aussi aux étudiants de l'UQAM qui manifestent pour la rémunération des stages.

Également, dans un monde où l'humain est inondé d'objets fabriqués sur des chaînes de montage en Chine ou au Vietnam, les concepts de Marx sur le travail et le fétichisme de la marchandise nous rappellent que, derrière une chandelle du Dollarama, un « post » sur Instagram ou un foulard de soie Burberry, il y a avant tout du labeur humain.

Pour une pensée de la crise

Dans la foulée du bicentenaire de l'anniversaire du grand penseur du capitalisme, le film *Le jeune Karl Marx* a permis aux cinéphiles de renouer avec celui qui a inspiré les révolutions socialistes du XX^e siècle. *Le Manifeste du parti communiste* (classé au patrimoine mondial de l'UNESCO), avec quelque 500 millions d'exemplaires écoulés, se place même au quatrième rang des livres les plus vendus de tous les temps.

La pensée de la crise inspirée de Marx a percolé dans le monde des arts, au musée comme au théâtre, et s'est incarnée cet automne dans *Chapitres de la chute* au Quat'Sous (sur la débâcle financière de 2008), dans le documentaire *The Price of Everything*, portant sur le marché de l'art contemporain, dans l'œuvre *Manifesto* (avec Cate Blanchett) présentée au Musée d'art contemporain (qui démarre avec le *Manifeste du parti communiste*), ainsi que dans la pièce *Extramoyen* à Espace libre, sur le sort de la classe moyenne.

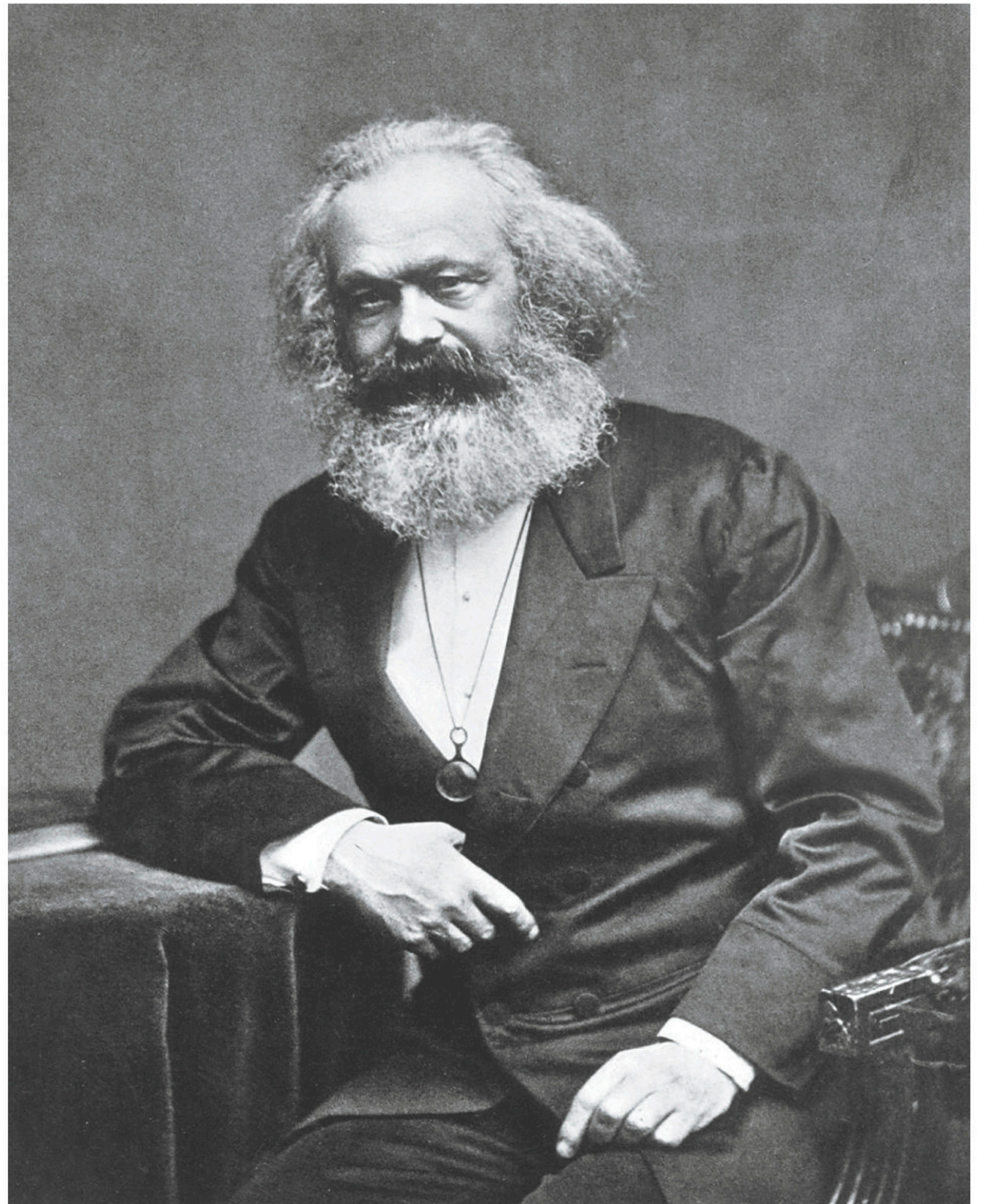
« Le vocabulaire de Marx est très intégré dans le narratif académique. Plusieurs vont dire qu'il n'y a pas de retour de Marx, à proprement parler, parce qu'en réalité, il n'est jamais parti ! » estime Julien Lefort-Favreau, chercheur en études françaises à l'Université Queen's.

« Je ne sais pas si c'est la crise qui provoque le retour à Marx ou bien si c'est Marx qui nous permet de penser la crise. Reste que, dans les humanités, revenir à Marx est une manière de réintégrer dans la réflexion sur l'art et les sciences sociales la question de la domination par les modes de production », indique celui qui parle d'une pensée marxiste « décentralisée ».

Une attention aux écritures et aux représentations du monde du travail et de l'usage de la langue de l'univers managérial cristallise ce retour à la pensée de Marx sur le labeur et ses tensions. « Cela est présent aussi dans le milieu de l'histoire de l'art, où la critique d'art est en train de se déplacer, s'intéressant désormais moins aux objets d'art qu'aux institutions », poursuit Julien Lefort-Favreau.

Quand Marx s'invite chez Trump

« Aux États-Unis, où l'on assiste à une marchandisation de l'éducation qui est affolante, les intellectuels d'allégeance



Les concepts de Marx sur le travail et le fétichisme de la marchandise semblent plus que jamais d'actualité.

JOHN JABEZ EDWIN MAYALL

Karl Marx en quelques dates

5 mai 1818 Marx naît dans le Royaume de Prusse.
Octobre 1842 Le journal *Rheinische Zeitung*, où Marx critique les pouvoirs ultramondains et défend la liberté de presse, est interdit de publication.
Novembre 1848 Marx rédige le *Manifeste du parti communiste*.
1867 Rédaction du premier tome du *Capital*.
1875 Sa santé déclinant, Marx laissera à son ami Friedrich Engels le soin de colliger ses notes et écrits pour achever les deux derniers tomes du *Capital*.
14 mars 1883 Mort de Karl Marx à Londres. Il repose au cimetière de Highgate.

Le vocabulaire de Marx est très intégré dans le narratif académique. Plusieurs vont dire qu'il n'y a pas de retour de Marx, à proprement parler, parce qu'en réalité, il n'est jamais parti !

Dans les humanités, revenir à Marx est une manière de réintégrer dans la réflexion sur l'art et les sciences sociales la question de la domination par les modes de production.

JULIEN LEFORT-FAVREAU



marxiste se font assurément entendre », affirme Julien Lefort-Favreau.

En avril dernier, le journal *Le Monde* rapportait que l'organisation américaine Democratic Socialists of America (DSA) avait vu ses effectifs multipliés par quatre, ces dernières années, dépassant les 32 000 adhérents. Fait peu banal, dans le pays du maccarthysme et de l'anticommunisme, de jeunes militants — l'âge médian de la DSA est passé de 68 ans en 2013 à 33 actuellement — s'affichent fièrement marxistes.

Pour s'initier à la pensée de Marx actualisée (sans avoir à se taper les trois volumes de 800 pages du *Capital*), on peut notamment visionner des clips YouTube où la théoricienne en économie politique Jodi Dean parle des limites du Web à l'ère du capitalisme communicatif. Sur le site Open Culture, le géographe David Harvey (professeur de deuxième cycle d'anthropologie et de géographie à la City University of New York) dispense quant à lui un cours gratuit sur les volumes I et II du *Capital*.

Dans le *Manifeste du parti communiste*, celui qui aurait eu 200 ans cette année parle de la révolution qui sera forcément prise en charge par le prolétariat, de ces travailleurs qui n'ont pas accès aux marchandises qui enrichissent les bourgeois à la sueur de leurs fronts.

Les revendications des 99 % d'Occupy ou des gilets jaunes nous rappellent que la lutte des classes est peut-être, finalement, un perpétuel recommencement.

SCIENCE

Patates lunaires en gestation

AGENCE SCIENCE-PRESSE

Si tout va bien, en 2019 des plantes pousseront sur la Lune. En quelque sorte : dans un environnement scellé, 100 % artificiel, mais soumis à la faible gravité de notre satellite.

Des graines de pommes de terre et d'une petite plante à fleurs appelée Arabidopsis se trouvent à bord de la sonde chinoise *Chang'e-4*, qui s'est envolée le 8 décembre et alunira peu après le Nouvel An.

Autre fait nouveau : la sonde ira se poser sur la face cachée de la Lune — c'est-à-dire celle qui n'est jamais visible depuis la Terre. Elle transporte à cette fin un véhicule — sur le modèle du « Lapin de jade » qui accompagnait

Chang'e-3 en 2013 — qui explorera une petite portion de cette moitié inexploree de notre satellite. Ainsi qu'une antenne destinée à écouter le bruit de fond cosmique — les ondes radio qui voyagent en permanence dans l'univers. Les astrophysiciens rêvent depuis des décennies de construire un observatoire de radio-astronomie sur la face cachée de la Lune, à l'abri du « bruit » de notre civilisation.

Un jour, une base lunaire

L'agence spatiale chinoise a d'ailleurs depuis longtemps inscrit dans ses plans à long terme la construction d'une base lunaire — quoique sans fixer de date. Or, si on veut faire vivre des humains là-haut, il en coûtera considérablement

moins cher si on est capable de faire pousser leur nourriture dans des serres. D'où la petite expérience végétale : les pommes de terre parce qu'elles feraient partie de l'alimentation de base, et l'Arabidopsis parce que sa croissance rapide permettra tout de suite de voir si le test est un succès ou un échec.

La Chine avait aussi mis en orbite lunaire, en mai dernier, un satellite de communications, *Queqiao*, destiné à relayer les données de *Chang'e-4*, puisque depuis la face cachée il est impossible de contacter directement la Terre.

Des plantes ont déjà grandi dans la station spatiale, en l'absence presque complète de gravité, mais jamais sur la Lune, où la gravité est d'un sixième celle de la Terre.



L'agence spatiale chinoise projette depuis plusieurs années déjà la construction d'une base sur la Lune.

DIBYANGSHU SARKAR AGENCE FRANCE-PRESSE

III TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

À la merci
des employeurs

L

e gouvernement Legault compte sur l'afflux de travailleurs étrangers temporaires pour réduire les pénuries de main-d'œuvre. Or, avant d'ouvrir les vannes, il devra s'atteler à contrer les abus dont sont victimes plusieurs de ces travailleurs vulnérables aux prises avec des employeurs peu scrupuleux qui détiennent un pouvoir démesuré sur eux, celui de les faire expulser.

ROBERT
DUTRISAC

Comme l'a rapporté notre journaliste Isabelle Porter, des organismes en immigration ont eu vent de nombreux cas d'abus ou de négligence de la part d'employeurs visant les travailleurs étrangers peu qualifiés. Parmi ces abus, on compte le non-respect des contrats de travail, les retenues de salaire non justifiées et, surtout, les licenciements arbitraires.

Le problème, c'est que le Programme des travailleurs étrangers temporaires, défini et administré par le gouvernement fédéral, lie ces travailleurs à un seul employeur en vertu d'un permis de travail fermé. S'ils sont congédiés, ils n'ont d'autre choix que de retourner dans leur pays.

Les employeurs recrutent ces travailleurs dans leur pays d'origine par le truchement d'agences, établies au Canada ou à l'étranger, et doivent fournir à leurs frais une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour déterminer si l'emploi disponible peut ou non être occupé par un travailleur canadien. Compte tenu de cet investissement, les employeurs considèrent, dans certains cas, que « l'employé, c'est [leur] chose », a confié au *Devoir* un conseiller d'une société d'aide au développement des collectivités.

À cela s'ajoute le fait que ces travailleurs, qui, souvent, ne parlent ni français ni anglais, ne connaissent pas leurs droits ni la protection minimale que leur accorde la Loi sur les normes du travail. Ils n'ont pas accès aux cours de français offerts aux immigrants admis et les organismes communautaires en immigration ne sont pas officiellement mandatés pour leur apporter un soutien, bien qu'ils le fassent à l'occasion.

Si on peut croire que la majorité des employeurs ne maltraitent pas les travailleurs étrangers qu'ils ont recrutés, comme l'affirme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), la dépendance extrême à laquelle sont soumis ces salariés est une invitation à l'abus de pouvoir.

Avec le projet de loi 176 modifiant la Loi sur les normes du travail et adopté en juin dernier, leur situation pourrait s'améliorer quelque peu. Le gouvernement québécois doit édicter un règlement qui instaurera un permis obligatoire pour les agences de recrutement de travailleurs étrangers. Toutefois, il y a tout lieu de croire que cette exigence ne pourra pas s'appliquer aux agences établies à l'étranger. D'autre part, la nouvelle loi stipule que l'agence et l'entreprise sont solidairement responsables des obligations imposées par les normes du travail relativement au paiement du salaire, des heures supplémentaires et des vacances.

C'est un progrès, mais ça ne règle pas le problème des congédiements arbitraires et des menaces qu'un employeur est en mesure de brandir. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, qui promet d'adopter le nouveau règlement dès ce printemps, se montre sensible à la situation.

Le gouvernement Legault projette de faire de la filière des travailleurs étrangers temporaires un fondement de sa nouvelle politique d'immigration. Il devra avant tout s'assurer que leurs droits sont respectés et insister pour qu'Ottawa, à qui incombe la responsabilité du programme, resserre les contrôles sur les employeurs afin que jamais plus les travailleurs étrangers ne soient leur chose.

III CANADA-CHINE

Le choc des principes

E

n 2014, le Chinois Su Bin est arrêté à Vancouver en vertu d'une demande d'extradition des États-Unis, qui le soupçonnent d'espionnage. Deux mois plus tard, les Canadiens Kevin et Julia Garratt sont arrêtés en Chine, où ils vivent depuis environ 30 ans. Ils sont accusés à leur tour d'espionnage. M^{me} Garratt est libérée six mois plus tard, mais son mari, seulement à l'automne 2016, à la suite d'une visite du premier ministre Justin Trudeau en Chine.

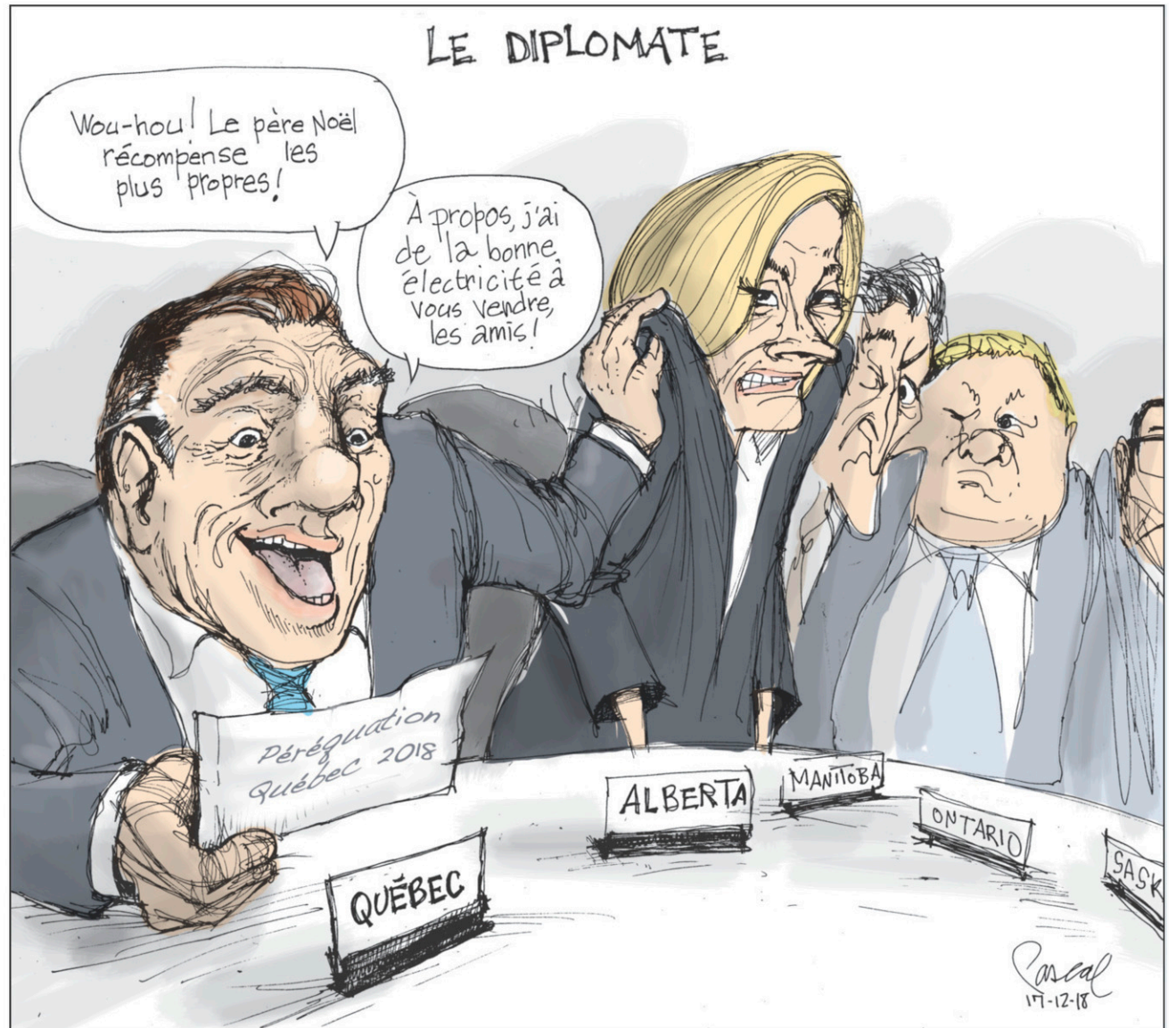
MANON
CORNELIER

L'arrestation des Canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor par les autorités chinoises la semaine dernière rappelle inévitablement cette affaire. Leur détention survient une semaine à peine après l'arrestation par les autorités canadiennes de la directrice financière du géant chinois des télécommunications Huawei. Comme M. Su, Meng Wanzhou a été interceptée lors d'une escale à Vancouver à la suite d'une demande d'extradition des Américains. La Chine, outrée, a rapidement réagi en menaçant le Canada de « conséquences graves ».

Le Canada se serait attendu au soutien de Washington, mais le président américain, Donald Trump, a plutôt dit qu'il pourrait intervenir en faveur de M^{me} Meng si cela pouvait mener à la conclusion d'un accord commercial avec la Chine. À Ottawa, cela a mal passé. Et la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, de dire avec justesse mercredi que « nos partenaires, avec lesquels nous partageons des traités d'extradition, ne devraient pas chercher à politiser ce processus ou à s'en servir à d'autres fins que celle de la quête de justice et du respect de l'État de droit ».

Si le chef d'État de la plus grande puissance démocratique du monde fait ainsi fi de la primauté du droit et de l'indépendance des tribunaux, comment convaincre la Chine d'y adhérer? La Chine demeure un pays autoritaire qui a une conception élastique de ces principes et, aussi longtemps que les pays démocratiques, aveuglés par leurs intérêts commerciaux, les défendront avec mollesse, Pékin ne verra aucune raison de changer d'attitude. La complaisance occidentale, sous couvert d'une politique d'engagement propice à faire avancer le respect des droits en Chine, a permis à cette dernière de s'élever au rang de puissance économique sans vraiment jeter du lest.

Le gouvernement Trudeau a le mérite de rester ferme dans ce dossier, mais dans sa quête d'ouverture commerciale avec la Chine, il doit garder ce bras de fer en tête, car il illustre les risques de conclure des ententes avec la Chine fondées sur des règles de droit prétendument réciproques. Si les systèmes appelés à les appliquer n'ont pas la même solidité procédurale ni la même indépendance, les rapports de force, déjà inégaux sur le plan économique, le seront aussi sur le plan juridique.



LIBRE OPINION

En Hongrie, une attaque injustifiée
contre la liberté de l'enseignementJacques Frémont
Recteur et vice-chancelier
de l'Université d'Ottawa

Au lendemain de la chute du mur de Berlin, un jeune investisseur, George Soros, d'origine hongroise, s'organise pour qu'une nouvelle université, la Central European University (CEU), voie le jour à Budapest. La vision était claire et les buts avoués: les pays de l'ex-URSS communiste devaient avoir à leur disposition des jeunes formés selon les plus hauts standards universitaires et selon le concept de pensée critique afin d'exercer le leadership qui leur reviendra au sein de leurs pays en transformation. La société ouverte de Karl Popper devait devenir une réalité. Le rôle de l'enseignement supérieur au sein des régimes démocratiques en émergence était considéré comme incontournable et nécessaire. Aujourd'hui, près de trente années plus tard, ce rôle des universités est plus important que jamais; celui de la CEU l'est particulièrement.

Qu'on ne se fasse pas d'illusion. La CEU, qui, pour l'essentiel, se concentre depuis sur les programmes d'études supérieures dans les secteurs des sciences sociales et des sciences humaines, a connu à tous égards un formidable succès. Elle a diplômé, au fil des ans, plusieurs milliers d'étudiants

en provenance de dizaines de pays et particulièrement de ceux de l'ex-Empire soviétique ainsi que des étudiants des pays du Sud. Université carburant à la liberté d'enseignement, elle a profondément laissé sa marque, particulièrement dans les pays de l'ex-URSS. Ses performances en recherche, grâce à un corps professoral local et international de la plus haute qualité, sont reconnues en Europe et partout dans le monde. En bref, la CEU est un petit bijou d'université qui remplit pleinement sa mission dans les plus hauts standards et sans même aucun financement de l'État hongrois; sa présence a d'ailleurs complètement transformé un quartier de Pest, sur la rive droite du Danube.

Une réussite gênante

C'est sans doute le succès de la CEU qui gêne tant le leadership actuel de la Hongrie, qui a tout fait depuis plusieurs années afin d'expulser la CEU de son territoire. La décision de quitter la Hongrie vient d'être prise, à regret, par la CEU. Diabolisée et dénoncée par les tenants de la pensée unique, la communauté de cette université continue par la liberté de sa pensée et de son enseignement à déranger. Au fond, l'attitude du gouvernement hongrois et son acharnement à l'égard de la CEU et de son fonda-

teur, George Soros, constituent sans doute un immense hommage au succès de cette université qui a su se distinguer de toutes les façons et jouer pleinement son rôle.

Acteurs de changement et de pensée critique, les établissements d'enseignement supérieur non seulement forment les leaders de demain, mais contribuent notamment par leurs recherches à l'évolution des connaissances et de la pensée des sociétés. Leur apport est, à cet égard, inestimable. La pensée critique, le questionnement de ce qui est, de ce qui peut être et de ce qui doit être, demeure dans leur ADN. Les attaques répétées du gouvernement hongrois contre la CEU sont des attaques contre la liberté de l'enseignement partout à travers le monde et, par là, des attaques contre les fondements de nos régimes démocratiques.

Le devoir de solidarité de nos universités à l'égard de la CEU, de la liberté de son enseignement et de son existence est réel et urgent. Il faut aussi s'inquiéter du sort des autres universités hongroises, qui, elles aussi, méritent notre entier soutien. La remise en question de la mission fondamentale des universités menace les fondements mêmes de la démocratie et de la liberté. Le sort réservé par les autorités hongroises à la CEU et le relatif silence des autorités européennes suscitent une vive inquiétude.

LETTRES

Proche aidance
et fin de vie des aînés

Plus de 95% des 66 000 Québécois qui décèdent annuellement sont des aînés. Ils sont aptes ou inaptes. C'est donc un dossier qui se doit d'être très, très important pour notre ministre Marguerite Blais.

Chaque décès touche de près une trentaine de personnes, quelques dizaines de proches et de bénévoles, des établissements... Environ 175 personnes décèdent chaque jour au Québec. Ainsi cela demande une immense masse de services et de soins, ainsi que l'engagement des proches de ces finissants de la vie.

L'aîné apte en fin de vie se doit de prendre soin de ses aidants, de ses proches et de ses soignants. En étant au centre des processus d'information et de décision. En étant éclairé et libre dans ses choix, en prenant bien soin de communiquer avec tous, en joignant à la parole des écrits. Parole passe, écrit demeure.

L'aîné inapte en fin de vie se doit de prendre soin de ceux qui l'accompagnent et le soignent, voilà une de ses responsabilités. En ayant désigné un mandataire, en ayant rempli et signé ses directives médicales anticipées. En sachant que c'est là un haut et noble acte d'amour et de civisme. C'est le respect de ses choix éclairés et libres qui unira proches et soignants, qui en prendra grandement soin et qui facilitera leur processus de deuil.

Yvon Bureau, travailleur social,
consultant bénévole pour un mourir
digne et libre et coprésident
du Collectif mourir digne et libre
Québec, le 13 décembre 2018

Doublage
superfétatoire

J'ai vu *La favorite* (*The Favourite*) sur grand écran à Montréal, dans sa version merveilleusement doublée en France, bien qu'il soit prévu que le film de Yorgos Lanthimos ne sorte dans ce pays qu'en février 2019. Nous avons donc fait l'économie d'un doublage québécois. Je dis bravo!

Mais la triste réalité est que les doublages français sur nos écrans se font de plus en plus rares, pour la raison que les généreux crédits d'impôt mis en place par les libéraux favorisent le doublage québécois. Il n'était pourtant pas nécessaire de doubler ici *Aquaman*, *Les animaux fantastiques: Les crimes de Grindelwald* et *Bohemian Rhapsody*, pour ne donner que trois exemples récents, puisque ces films avaient déjà été doublés en France.

L'Association nationale des doubleurs professionnels, présidée par Joey Galimi, et les 12 (!) maisons de doublage québécoises qu'elle représente sont fort heureuses de la situation, mais les millions de dollars mal dépensés pourraient être si utiles ailleurs (dans la maison Boileau, par exemple, avant qu'elle ne soit détruite).

J'invite le nouveau gouvernement de la Coalition avenir Québec et la nouvelle ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, à faire la lumière sur cette affaire de doublage superfétatoire qui a toutes les apparences d'un scandale.

Sylvio Le Blanc
Montréal, le 16 décembre 2018

III FRANCOPHONIE

Les Québécois et les Franco-Ontariens partagent une mémoire et un avenir

Stéphane Lévesque
Professeur et directeur du laboratoire
d'histoire et récits de l'Université d'Ottawa
Jean-Philippe Croteau
Professeur à l'Université du Sichuan

Le drapeau franco-ontarien hissé devant l'hôtel de ville de Saguenay; des centaines de manifestants, dont des élus municipaux, provinciaux et fédéraux dans les rues du Québec pour démontrer leur soutien envers les Franco-Ontariens; le recteur de l'Université de Montréal appuie publiquement le maintien de l'Université de l'Ontario français. Qui l'eût cru ?

Les récentes démonstrations d'appui à la cause franco-ontarienne en étonnent plusieurs, et pour cause. [...] Pour certains, cet élan de solidarité spontané répond à un sentiment d'indignation quant à la montée d'une droite intransigente qui fomente la francophobie et menace les droits acquis obtenus par la minorité francophone après de longues années de lutte. Pour d'autres, cette solidarité témoigne plutôt d'une longue mémoire en partage issue des expériences historiques formatrices de la nation canadienne-française. Pour Michel Bock et Martin Meunier, la question franco-ontarienne est indissociable de celle du Québec, car « au fond, elle engage aussi celle du Québec, car c'est le principe même de la dualité nationale du Canada, comme toujours, qui est en jeu ».

Le récit de la nation... au pluriel

[...] Depuis la Révolution tranquille, Québécois et francophones hors Québec semblent avoir emprunté différents chemins pour imaginer et mettre en récit la nation. Alors que certains ont professé la mort du Canada français et l'émergence d'une francophonie plurielle, d'autres, comme Gérard Bouchard, ont plutôt parlé d'une évolution « normale » vers une nation purement québécoise, « le berceau d'une modernisation spectaculaire de notre société ». Mais se pourrait-il qu'au-delà de cette provincialisation des identités et des projets nationaux, Québécois et Franco-Ontariens partagent encore et toujours une « même âme » et un « même principe spirituel » ?

C'est la question à laquelle nous nous sommes intéressés au cours des



deux dernières années en sondant la conscience historique de plus de 600 jeunes francophones du Québec et de l'Ontario en leur demandant de nous raconter l'histoire des francophones au pays (étude à paraître aux Presses de l'Université d'Ottawa).

Résultats ? Les jeunes des deux provinces partagent une histoire commune qui commence par la découverte — ou la redécouverte pour certains — de l'Amérique par les explorateurs français et le début du régime colonial. Cette histoire commune s'achève dès lors avec la Conquête, alors qu'on assiste à une réorientation des récits. Ceux des jeunes québécois se replient essentiellement sur le territoire provincial, tandis que ceux des jeunes franco-ontariens racontent une histoire centrée sur le Canada et/ou l'Ontario français dans le cadre fédéral canadien.

Beaucoup de récits des jeunes franco-ontariens s'appuient néanmoins sur des faits, événements et personnages qui sont issus de moments communs, notamment pendant l'époque de la Nouvelle-France, qui est la période la plus citée dans les récits. Toutefois, peu

de jeunes québécois connaissent ou se réfèrent aux événements qui touchent les francophones hors Québec; aucune référence à Montfort ou au Règlement 17. En ce sens, le partage mémoriel semble s'opérer des Franco-Ontariens vers le Québec et non l'inverse.

L'adversité francophone

Fait intéressant. Au-delà des différences entre les contenus historiques, on retrouve la prégnance d'une structure d'organisation mentale, d'un schéma narratif qui est largement partagé par les deux groupes sondés, celui de « l'adversité » et de la lutte des francophones pour leurs droits et leur langue. Pour représenter cette adversité, les jeunes choisissent des événements différents dans leur trame narrative, mais qui jouent un même rôle de marqueur de sens de l'expérience collective : la Conquête et la rébellion des Patriotes de 1837-1838 pour les Québécois, et le Règlement 17 et la bataille pour l'hôpital Montfort pour les Franco-Ontariens. Dans un cas comme dans l'autre, ces événements permettent de raconter l'évolution historique de leur commu-

Le 1^{er} décembre, des Franco-Ontariens ont manifesté à Ottawa pour faire valoir leurs droits. Les récits collectifs des

Franco-Canadiens varient d'un côté à l'autre de la rivière des Outaouais.

PATRICK DOYLE
LA PRESSE
CANADIENNE

Peu de jeunes québécois connaissent ou se réfèrent aux événements qui touchent les francophones hors Québec

nauté dans le temps sous la forme d'une vision parfois optimiste, parfois pessimiste, mais surtout mitigée et prudente quant au devenir de leur collectivité en Amérique. Tant pour les uns que pour les autres, l'avenir demeure incertain et la vigilance est de rigueur.

La présente solidarité quant à l'abolition de l'Université de l'Ontario français et du Commissariat aux services en français ne fait que confirmer cette orientation du parcours historique. Si les Québécois sont peu familiarisés avec ces luttes, ils comprennent néanmoins leur portée. Ils peuvent aisément les transposer dans leurs propres réalités québécoises et, du coup, les inscrire dans leur vision narrative de l'adversité rencontrée au fil du temps. Par cet acte de transposition, ils sont à même de partager avec les Franco-Ontariens une mémoire de l'aventure francophone et possiblement un désir, une volonté de poursuivre cette aventure collective.

Depuis le XIX^e siècle, le Canada français a connu de nombreux bouleversements sociaux, politiques, culturels, migratoires, et économiques qui ont creusé sans cesse l'écart entre les francophones du Québec et ceux de l'Ontario et du reste du pays. Mais notre étude révèle que cet écart n'est pas une rupture mémorielle ou de destin. Encore aujourd'hui, la francophonie nord-américaine continue d'être traversée par des tensions et des défis qui singularisent son cheminement et lui font prendre conscience de sa fragilité. La dualité nationale et le désir de « faire société », pour reprendre les mots du sociologue Joseph Yvon Thériault, sont depuis plus de 400 ans au cœur du projet sociétal des francophones du pays, qu'ils vivent à Saguenay ou à Sudbury. Dans le contexte actuel, la question qu'il nous semble pertinent de poser est la suivante : est-il possible d'imaginer une société francophone dont l'aventure historique variée et variable offre à tous ses membres des possibilités communes pour son devenir ? Revoir l'expérience canadienne francophone sous l'angle des possibilités, telle est selon nous la perspective qui autorise à (re)découvrir un horizon d'attentes possibles.

III AMÉNAGEMENT

La beauté de la carboneutralité

André Potvin
Directeur de l'Institut Hydro-Québec en environnement,
développement et société
Claude Demers
Professeure titulaire à l'École d'architecture de l'Université Laval

Lors de son discours inaugural, le premier ministre Legault a placé l'éducation comme priorité nationale. Il a en outre insisté sur l'importance de construire de « belles écoles » pour favoriser la réussite éducative. Il est plutôt rafraîchissant et audacieux d'inviter ainsi la beauté à l'Assemblée nationale. Cette ouverture du premier ministre mérite qu'on s'y attarde dans le contexte d'une réponse collective à l'impératif climatique. Comment la qualité de nos aménagements et du milieu bâti en général pourrait-elle nous aider à changer rapidement nos comportements individuels et collectifs comme le souhaite le Pacte pour la transition ?

Quand Churchill prononçait cette phrase célèbre en pleine guerre dans un Parlement britannique dévasté : « *We shape our buildings; and thereafter they shape us* », il établissait un lien de cause à effet entre l'environnement bâti et le comportement des individus. Au moment où les 200 pays présents à la COP24 ont tenté de trouver un mode d'emploi pour limiter l'augmentation de la température moyenne terrestre à 1,5°C, se pourrait-il que l'aménagement expéditif du milieu bâti du siècle dernier, soutenu par les ressources fossiles, ait à ce point transformé nos comportements que l'atteinte de cet objectif nous semble impossible ?

Le monde scientifique s'entend sur l'importance d'établir rapidement un modèle de développement circulaire et

court dans lequel les demandes de la société, et au premier chef celles de la gouvernance, doivent se traduire dans un aménagement du territoire respectant les limites de notre environnement. Seule la reconnaissance de l'importance de limiter la demande dans ce nouveau paradigme permettra de réaliser des gains majeurs sur le plan de la lutte contre les changements climatiques.

Amory Lovins, célèbre environnementaliste américain, militait pourtant déjà dans les années 70 pour un « *soft energy path* » et le négawatt, dans lequel l'effet multiplicateur permettrait de réduire drastiquement l'intensité énergétique. En diminuant la demande de moitié par un aménagement urbain dense, en diminuant de moitié la consommation des bâtiments par des stratégies bioclimatiques passives, en doublant l'efficacité des systèmes et en comblant la moitié de la demande restante par les énergies renouvelables, il serait théoriquement possible de réduire rapidement par un facteur seize notre consommation énergétique.

La densification juste (et belle) de la ville améliore les microclimats urbains

Cette équation démontre qu'on ne peut tout simplement pas prétendre que les avancées technologiques remarquables des dernières décennies et le recours aux énergies renouvelables seront suffisants pour répondre à l'urgence actuelle. Bien connu des milieux économiques, le « *rebound effect* » — ou paradoxe de Jevons — nous enseigne que plus un système est efficace, plus il

sera utilisé et plus il tendra à minimiser ses gains nets. La demande constitue donc le maillon incontournable de l'effet multiplicateur. C'est ici que se manifeste toute la beauté de la carboneutralité.

Croissance soutenue

Couper de moitié la demande est une mesure pouvant être interprétée comme austère et régressive dans un monde de croissance soutenue. Cependant, les cobénéfices pour la société et l'environnement méritent d'être explicités. Un modèle de développement qui oserait remettre en question la demande ne pourrait rester aveugle devant les questions fondamentales inhérentes à l'aménagement du territoire. Comment, par exemple, peut-on vivre dans des habitations dont la dimension a doublé depuis le début du siècle dernier et dans lesquelles le nombre d'occupants a diminué de moitié ? Il s'agit ici de diminuer d'un facteur quatre la densité du territoire. La densification juste (et belle) de la ville améliore pourtant les microclimats urbains, si importants dans notre climat nordique pour favoriser les transports parallèles et l'activité physique quatre saisons. Elle favorise la conservation énergétique par la compacité et permet le recours à des stratégies bioclimatiques gratuites de chauffage solaire, de refroidissement passif et d'éclairage naturel.

La littérature scientifique et, plus récemment, le standard WELL reconnaissent que, dans de tels environnements bâtis, l'absentéisme diminue et la productivité, la santé et le bien-être augmentent significativement. La densité juste encourage la biodiversité urbaine et génère des îlots de fraîcheur

plutôt que des îlots de chaleur, épargnant aux populations les plus vulnérables les impacts des changements climatiques. Couper la demande par un usage plus juste du territoire permet de proposer aux habitants de nombreuses occasions d'adaptation qui, bien loin de diminuer leur liberté et leur style de vie, leur permettra d'atteindre la santé durable et l'équité sociale. Appliqué à l'ensemble de l'aménagement, l'effet multiplicateur placerait le Québec dans une posture économique très favorable en raison de notre ressource hydroélectrique renouvelable en plus d'une ressource forestière renouvelable. Des milieux de vie conviviaux entièrement carboneutres sont donc possibles avec, en corollaire, des impacts socioéconomiques régionaux structurants pour les communautés.

Si le jugement esthétique constitue le niveau ultime de la conscience humaine, comme le suggérait l'architecte américain James Marston Fitch, la recherche de la beauté dans l'aménagement et le réaménagement de notre environnement bâti sera essentielle sinon déterminante pour favoriser l'acceptabilité des nouvelles occasions d'adaptation par la population et une transformation durable de nos comportements collectifs.

Agissons ensemble comme citoyens et comme gouvernements responsables pendant que l'édifice de l'écosystème naturel tient toujours. Le Québec peut et doit relever le défi de la transition énergétique et de la carboneutralité par une politique ambitieuse et intégrée sur la qualité de l'aménagement du territoire naturel et bâti.

Des milieux de vie conviviaux entièrement carboneutres sont possibles

COP24



Le président de la COP24, Michal Kurtyka, a sauté par-dessus son bureau à la fin de la session finale du sommet sur le climat.

JANEK SKARZYŃSKI AGENCE FRANCE-PRESSE

L'accord de Paris sur les rails, sans ambitions nouvelles

CATHERINE HOURS
AMÉLIE BOTTOLLIER-DEPOIS
À KATOWICE
AGENCE FRANCE-PRESSE

La communauté internationale a doté samedi l'accord de Paris des outils qui lui donneront vie, mais sans s'engager à faire plus ni plus vite contre le réchauffement climatique malgré l'urgence et les catastrophes qui se déchaînent à travers le monde.

Il y a quelques semaines, les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) tiraient la sonnette d'alarme : dans un monde à +2 °C, objectif minimal du pacte climatique de 2015, les impacts seraient bien plus importants que dans un monde à +1,5 °C, limite idéale de l'accord.

Mais pour rester sous +1,5 °C, il faudrait réduire les émissions de CO₂ de près de 50 % d'ici 2030 par rapport à 2010, alors que les engagements actuels des États annoncent un monde à +3 °C avec son lot de tempêtes, de sécheresses, d'inondations...

Face à ce coup de semonce, nombre de délégations, en particulier les vulnérables États insulaires, espéraient que pour cette 24^e conférence de l'ONU sur les changements climatiques (COP24) les pays promettent de relever d'ici 2020 leurs engagements de réduction des gaz à effet de serre.

Manuel d'utilisation

Mais dans un contexte géopolitique peu propice, les États se sont surtout appliqués à boucler les règles qui permettront d'appliquer l'accord. Celles-ci ont été adoptées samedi sous les applaudissements nourris des délégations.

Préparé pendant trois ans et finalisé lors de ces 14 derniers jours — et quelques nuits — de négociations tendues, ce « mode d'emploi » d'une centaine de pages fixe notamment les modalités de suivi des actions nationales. Une flexibilité a été accordée aux pays en développement.

Le président français, Emmanuel Macron, s'est dit satisfait. « La communauté internationale reste engagée dans la lutte contre le changement climatique. Bravo à l'ONU, aux scientifiques, aux ONG et à tous les négociateurs », a-t-il écrit sur Twitter.

Ce manuel d'utilisation « est suffisamment clair pour rendre opérationnel l'accord de Paris et c'est une bonne nouvelle », a commenté la ministre espagnole de l'Environnement, Teresa Ribera.

« Dans les circonstances actuelles, continuer à construire notre bâtiment est déjà une réussite », a-t-elle ajouté, même si, comme beaucoup d'autres, elle aurait aimé des « messages beaucoup plus forts » sur l'ambition.

« Ce manque de réponse au rapport du GIEC, c'est choquant », renchérit Jennifer Morgan, de Greenpeace. « Vous ne pouvez pas vous réunir après ça, et dire que vous ne pouvez pas faire plus ! »

La décision finale de la COP se limite de fait à « répéter la demande de mise à jour » des engagements d'ici 2020, déjà formulée dans l'accord de Paris. Elle « insiste sur l'urgence d'une ambition accrue », sans calendrier.

Une passe d'armes sur la reconnaissance ou non des conclusions du GIEC avait donné le ton en milieu de COP, États-Unis, Arabie saoudite et Russie refusant la mention « accueille favorablement » dans la décision finale.

Mais dans un message lu samedi soir en plénière, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, venu trois fois à Katowice pour mettre la pression sur les négociateurs, a assuré que le combat n'était pas terminé. « Désormais, mes cinq priorités seront ambition, ambition, ambition, ambition et ambition », a-t-il martelé, dans l'optique de son sommet climat de septembre 2019.

« Alors que les États-Unis et trois autres importants pays pétroliers ont empêché l'urgence de l'action d'être pleinement reflétée dans la décision finale, la majorité des pays ont entendu l'alerte désespérée des scientifiques », a commenté Alden Meyer, expert de l'organisme Union of Concerned Scientists.

Sortant de l'accord de Paris mais pour l'instant toujours dedans, les États-Unis ont vivement défendu leurs positions traditionnelles, soulignent les observateurs. D'après eux, leur empreinte est visible, notamment sur les règles concernant les pays en développement.

Face au « vide » laissé par le futur départ américain, « la Chine est passée à la vitesse supérieure », et s'est montrée constructive, a déclaré à l'AFP la ministre canadienne de l'Environnement, Catherine McKenna.

Pas assez vite, pas assez loin

La COP24, qui vient de s'achever à Katowice, a conforté l'accord de Paris mais montré aussi que « la lutte contre le changement climatique ne va ni assez vite ni assez loin », a déclaré dimanche l'ancien président de

la COP21, Laurent Fabius.

« Le principal mérite de l'accord de Katowice, c'est qu'il existe malgré un contexte international difficile et qu'il conforte ainsi l'accord de Paris, mais il est clair que la lutte contre le changement climatique ne va ni assez vite ni assez loin », a constaté M. Fabius dans un communiqué.

Quant à la Pologne, dont le président a défendu bec et ongle son industrie du charbon pendant cette COP, elle n'a pas été épargnée. « Que ce soit la perversité de l'utilisation de cette réunion comme une foire commerciale pro-charbon [...] ou le manque d'intérêt pour des conclusions ambitieuses, on ne se souviendra pas d'eux avec tendresse », a résumé Mohamed Adow, de l'ONG Christian Aid.

Financement

Le financement des politiques climatiques est l'autre préoccupation des pays pauvres, notamment la manière dont va s'organiser la montée des fonds promis par le Nord à partir de 2025.

Alors que les pays du Nord ont promis de faire passer leur aide climat à 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, quelques pays, comme l'Allemagne, ont annoncé de nouvelles contributions, notamment au Fonds vert. Et la Banque mondiale a promis 200 milliards de dollars pour la période 2021-2025.

Au nom du groupe « G77 et la Chine », qui représente quelque 130 pays principalement en développement ayant comme les autres approuvé l'accord, l'Égypte a regretté un régime « centré » sur la réduction des émissions, « les besoins urgents des pays en développement étant relégués à un statut de seconde classe ».

De manière plus inattendue, les règles des mécanismes d'échange de quotas d'émissions carbone ont bloqué pendant des heures samedi la conclusion des travaux, le Brésil menant la contestation. Les discussions sur le cœur de ce sujet très technique, mais qui doit empêcher que des réductions d'émissions soient comptées deux fois, ont finalement été reportées.

De quoi indigner vivement un observateur vétéran des négociations : « Cette conférence a été retardée par le Brésil alors qu'elle aurait dû l'être par les petites îles ! C'est tragique. »

Mais comme le soulignait, fataliste, le premier ministre fidjien, Frank Bainimarama, président de la COP23, son île de moins d'un million d'habitants ne peut « pas menacer ou forcer qui que ce soit à faire ce que l'on veut ».

Le Canada manque d'ambition pour réduire ses émissions

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Les groupes environnementaux se réjouissent de l'entente signée samedi à Katowice, en Pologne, mais déplorent le manque d'engagement des pays à s'imposer des cibles plus ambitieuses de réduction des gaz à effet de serre (GES) sur leur territoire. Greenpeace et Équiterre saluent également le rôle positif et constructif du Canada dans les négociations qui se sont déroulées dans le cadre de cette COP24, mais ils se disent déçus du manque d'actions qui sont menées au Canada pour réduire les émissions de GES.

L'entente qui a été signée samedi comprend une série de règles qui contraignent les pays signataires à rendre des comptes et à comptabiliser de façon transparente leurs émissions de GES et leur contribution financière aux pays en développement qui ont besoin d'aide pour réduire leurs émissions et faire face aux impacts du réchauffement climatique qui se font déjà sentir. « Ces règles précisent comment les pays doivent rendre des comptes sur les cibles qu'ils se sont données, mais aussi sur les actions qu'ils ont mises en place pour y arriver. On ne peut pas avoir une foi aveugle envers les pays. Ces règles devraient instaurer un niveau de transparence et de confiance suffisant quant aux rapports que déposeront les pays », explique Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie chez Greenpeace Canada.

« Ces règles nous permettront de vérifier si les pays ont tenu leurs engagements [quant aux cibles qu'ils se sont fixés lors de l'accord de Paris] », ajoute Sidney Ribaux, directeur général et cofondateur d'Équiterre. « Même si tout n'est pas parfait dans cet accord, il reste qu'il y a près de 200 pays qui continuent à négocier. La grande majorité d'entre eux négocient de bonne foi et tentent vraiment d'adopter les meilleures règles possible. »

Faible engagement

Les deux groupes environnementaux espéraient par contre que les pays fassent preuve d'un engagement plus ambitieux dans la réduction de leurs émissions de GES compte tenu du fait que, si les pays atteignent les cibles qu'ils se sont données en 2015 dans l'accord de Paris, le climat planétaire se réchauffera de 3 °C. Or, le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) déposé en octobre dernier indique qu'un réchauffement de 1,5 °C aurait des impacts irréversibles et qu'un réchauffement de 2 °C serait à plusieurs égards carrément catastrophique.

Étant donné qu'aucun pays n'a manifesté la volonté d'accroître ses efforts, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a convoqué tous les pays à une conférence spéciale qui aura lieu en septembre 2019 et au cours de laquelle ils devront arriver avec de nouvelles cibles plus ambitieuses, ainsi que des mesures concrètes et des plans crédibles pour les atteindre.

« Le Canada pousse presque toujours pour des mesures acceptées par les mouvements environnementaux, notamment sur l'ambition des cibles et sur la transparence. La ministre canadienne de l'Environnement, Catherine McKenna, qui en est à sa quatrième COP, est très respectée par la communauté internationale », reconnaît M. Ribaux.

Un plan peu crédible

Les deux organismes environnementaux déplorent par contre l'absence d'un plan crédible au Canada pour atteindre les cibles que le pays s'est fixées avec l'accord de Paris, des cibles qui, en l'occurrence, ne sont pas suffisantes pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. « Ce n'est de toute évidence pas en achetant des pipelines et des trains pour acheminer et exporter le pétrole des sables bitumineux et en augmentant la production de pétrole et de gaz naturel comme il le prévoit que le Canada atteindra ses cibles », déclare M. Bonin.

Le gouvernement du Québec avait dépêché sa ministre de l'Environnement, Marie-Chantal Chassé, à la COP24. Celle-ci « est arrivée les mains vides et est repartie les mains vides », souligne M. Bonin avant de préciser que le gouvernement du Québec a simplement annoncé qu'il continuerait à soutenir la bourse du carbone. Au-delà de cet engagement, la ministre de l'Environnement a décidé de réserver ses commentaires pour lundi.

De son côté, Québec solidaire, qui avait également une députée sur place, s'est désolé de la « présence faible » du gouvernement, de son « manque de volonté politique », alors que le Québec a tous les atouts pour faire le virage de la décarbonation, soit les énergies renouvelables et le consensus social.

Quant au Parti libéral du Québec, il demandait dimanche au gouvernement Legault de présenter la candidature du Québec dans le but d'accueillir la COP26 en 2020.

Pour Sylvain Gaudreault, qui représentait le Parti québécois à la COP24, la déception vient de l'absence de résultats de la part de la ministre. « On ne sait pas ce que le Québec plaide en arrivant, et il n'y a pas de résultats tangibles ou d'engagement pour le Québec à la suite de son passage. De notre côté, nous réclamons le dépôt d'une loi anti-déficit climatique d'ici le prochain Jour de la Terre, le 22 avril, comme les lois semblables qui sont en vigueur dans plusieurs États à travers le monde. Nous demandons aussi au gouvernement de réaliser une étude québécoise sur les liens entre les changements climatiques et la santé publique », a-t-il souligné.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.